

Le 23 février 2012

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomsonpouliot.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande relative à l'approbation des Conditions de service et Tarif, à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, à l'approbation du plan d'approvisionnement pour l'exercice 2012 et à la modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2012 (Phase 1)
Dossier : R-3758-2011
Notre dossier : 111216.0066

Chère consoeur,

Suite à la vôtre du 20 février 2012, nous vous transmettons les commentaires de Gazifère à l'égard des modifications apportées par la Régie à la version anglaise du texte refondu des *Conditions de service et Tarif* déposée le 13 décembre 2011.

À l'article 11.2.7, nous croyons que le 3^{ième} alinéa devrait plutôt se lire comme suit :

*« Unauthorized overrun gas for a given day, applicable to a T-service customer under Rates 3, 4, 5, 6, 8, or 9, is equal to **the** sum of 1 and 2 below (...) ».*

À l'article 11.2.10, nous suggérons que le 2^{ième} alinéa du premier paragraphe se lise plutôt comme suit :

*« ... that portion of any debit balance in the banked natural gas account at the end of the contract period **which does not exceed** a volume of twenty times the customer's mean daily volume. »*

Dans le cadre de la révision du texte, nous avons également noté que les deux corrections suivantes devraient y être apportées :

(1) Dans la version anglaise, la fin de l'article 9.3 devrait plutôt se lire comme suit :

« ... *to the unpaid balance from the **day** following the due date.* »

(2) Dans les deux versions, la numérotation de l'article 13.2.2 doit être corrigée puisque le texte déposé comporte deux articles 13.2.2.1.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON POULIOT sncrl

Louise Tremblay LT/lid

c.c. Tous les intervenants